

Parisiens, Parisiennes, ces mesures vous concernent !

1 - Une prime de 500 € pour les travailleurs précaires

Qui est concerné ? : Toute personne privée d'emploi et qui n'a pas accumulé suffisamment de droits à l'assurance chômage pour être indemnisée. Cette personne recevra, si elle est privée d'emploi après avoir travaillé au moins deux mois, une prime de 500 euros.

2 - L'augmentation de 6,9% du minimum vieillesse

Qui est concerné ? : 13.844 Parisiens seuls, bénéficiaires du minimum vieillesse c'est à dire les retraités les plus modestes. N'ayant que peu cotisé, ces personnes touchent une faible pension de retraite du régime général, dont le montant s'élève à 500 euros par mois. le minimum vieillesse leur procure un complément de revenus de 148 euros par mois. A compter du mois de mai prochain, leurs revenus augmenteront de 44 euros par mois sous l'effet de la revalorisation du plafond de ressources du minimum vieillesse.

3 - Le versement d'une prime de solidarité active de 200 €

Qui est concerné ? : Concrètement, cette prime bénéficie aux 143.366 foyers parisiens allocataires du revenu minimum d'insertion, de l'allocation de parent isolé des allocations logement ou du revenu de solidarité active expérimental au titre des mois de janvier, février ou mars 2009.

4 - L'augmentation de l'allocation adulte handicapé de 4.4%

Qui est concerné ? : 23.498 personnes handicapées à Paris bénéficient d'une augmentation de 30 euros en 2009 de leur allocation, qui passe de 652 à 682 euros par mois. Cette revalorisation fait suite à une augmentation de 24 euros en 2008.

5 - Le versement d'une prime exceptionnelle de 150 €

Qui est concerné ? : Cette prime concerne les 57.373 familles modestes parisiennes qui ont des enfants scolarisés de plus de six ans.

6 - Le versement de bons d'achat de services à la personne de 200€

Qui est concerné ? : 14.656 seniors bénéficiaires de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie; 3.207 familles ayant des jeunes enfants, c'est à dire les bénéficiaires du complément mode de garde de la Prestation d'accueil du jeune enfant (PAJE) qui ont un enfant et moins de 2.500 euros de revenus mensuels; deux enfants et moins de 3.300 euros de revenus mensuels; trois enfants et moins de 4.000 euros de revenus mensuels; 4.780 familles ayant un enfant handicapé et bénéficiant de l'allocation d'éducation enfant handicapé.



Vous le savez, une **crise mondiale** frappe notre pays depuis l'automne dernier. La réponse du Président de la République et du Gouvernement Fillon s'organise à deux niveaux :

- **mondial** avec les décisions prises au **Sommet du G 20 de Londres**, qui posent véritablement les bases d'une nouvelle régulation des marchés financiers
- **national** avec **les plans de sauvetage des banques** et un ambitieux **programme de relance économique** par un effort sans précédent de l'Etat.

Mais, dans un souci de justice et pour **protéger** nos compatriotes **les plus fragiles**, le **Président de la République a pris une série de décisions qui seront mises en place par le Gouvernement entre avril et juillet 2009**. Ces mesures peuvent vous concerner. La permanence du **Député Pierre Lellouche** et de la **Conseillère de Paris, Delphine Bürkli** est à votre disposition pour vous aider à en bénéficier.

**Vous soutenez l'action du Président de la République
et du Gouvernement, rejoignez-nous !
Permanence du Député Pierre LELLOUCHE - UMP
9bis, rue de Maubeuge 75009 Paris
Tél. : 01 48 78 24 10**

***Pendant ce temps, face à la crise,
que fait la Mairie socialiste ?***

Alors que le Président Sarkozy offre des prestations exceptionnelles en faveur des plus vulnérables, le **Maire de Paris socialiste vient de décider une augmentation sans précédent des impôts locaux, un véritable coup de massue fiscale sur les foyers parisiens** : Un impôt nouveau (une taxe foncière départementale) et +9 % d'augmentation des impôts locaux = +55% de la taxe foncière dont seront victimes aussi bien les propriétaires de leur logement que les locataires sur lesquels cette augmentation sera inévitablement répercutée.

Que font-ils de votre argent ? Par exemple, dans le 9^e, le Maire Jacques Bravo l'utilise pour financer des mouvements politiques d'extrême gauche, comme ATTAC.